Année académique 2023 - 2024 Domaine Sciences et technologies

Master en gestion de production

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 46 Fax : +32 (0) 65 40 41 56 Mail : tech.mons@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE PR504 Gestion d'entreprise II			
Code	TEPR2M04	Caractère	Obligatoire
Bloc	2M	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	11 C	Volume horaire	124 h
Coordonnées des **responsables** et des intervenants dans l'UE	**Marie KINDT** (marie.kindt@helha.be) Karl COLIN (karl.colin@helha.be)		
Coefficient de pondération		110	
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification		master / niveau 7 du CFC	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement a pour but de donner les outils nécessaires à l'amélioration de la production.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **Communiquer avec les collaborateurs, les fournisseurs et les clients**
  - 1.1 Rédiger des rapports, cahiers des charges, fiches techniques et manuels
- Compétence 2 **Agir de façon réflexive et autonome, en équipe, en partenariat**
  - 2.3 Actualiser ses connaissances et compétences
  - 2.5 Travailler en équipe
  - 2.6 Assumer les responsabilités associées aux actes posés
- Compétence 3 **Analyser une situation suivant une approche rationnelle**
  - 3.1 Identifier, traiter et synthétiser les données pertinentes
  - 3.2 Rechercher les ressources nécessaires
  - 3.4 Exercer un esprit critique
  - 3.5 Effectuer des choix appropriés en ayant examiné la situation sous tous ses aspects.
- Compétence 4 **Piloter et améliorer un système de production**
  - 4.1 Modéliser et dimensionner les flux de production
  - 4.2 Proposer et exécuter des améliorations techniques et technologiques relatives aux processus de production
  - 4.3 Gérer la mise en place et le suivi des équipements techniques et des outils logiciels relatifs aux processus de production
  - 4.5 Exécuter les tâches pratiques nécessaires à la résolution d'un problème et élaborer des procédures et des dispositifs
- Compétence 5 **Gérer les ressources humaines, techniques et financières**
  - 5.1 Maîtriser la gestion financière d'un projet
  - 5.2 Planifier et organiser des tâches en fonction des priorités et des moyens
  - 5.3 Assurer le suivi des projets initiés
  - 5.4 Evaluer les processus et les résultats et introduire les actions correctives
  - 5.7 Participer à la gestion d'une équipe
- Compétence 6 **Agir de manière professionnelle et responsable**
  - 6.1 Respecter la législation et les normes en vigueur
  - 6.2 Veiller à la sécurité et à l'intégrité des personnes.
  - 6.3 Participer à la gestion de la qualité

Acquis d'apprentissage visés

L'étudiant sera capable :

- d'identifier des pistes d'optimisation d'un système productif,
- de comprendre le fonctionnement d'un atelier de production, pouvoir décomposer l'atelier en sous-ateliers traités par les techniques de base de l'ordonnancement, choisir des techniques adéquates de l'ordonnancement en fonction de décomposition et des objectifs de gestionnaire, appliquer les techniques de l'ordonnancement, calculer les indicateurs de performance
- de comprendre la démarche entrepreneuriale et de maîtriser les éléments nécessaires au lancement d'un projet entrepreneurial et les concrétiser dans un plan d'action en assurant la viabilité du projet.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

TEPR2M04A	Gestion de production II	60 h / 6 C
TEPR2M04C	Introduction à l'entrepreneuriat	24 h / 2 C
TEPR2M04D	Sciences humaines et sociales	40 h / 3 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 110 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

TEPR2M04A	Gestion de production II	60
TEPR2M04C	Introduction à l'entrepreneuriat	20
TEPR2M04D	Sciences humaines et sociales	30

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

La note finale de l'UE se calcule à l'aide de la formule suivante (moyenne géométrique pondérée): □(□Gest Prod□^6*□ENTREP□^2*□Sciences Hum□^3)□^(1/11)

Lorsque le nombre de points cumulés en échecs dans les AA de cette UE est supérieur à 3, alors la note de l'UE sera la note de l'AA la plus basse.

Si l'étudiant fait une note de présence ou ne se présente pas à une évaluation, la note de PR ou de PP sera alors attribuée à l'UE et l'étudiant représentera cette partie.

D'autres modalités d'évaluation peuvent être prévues en fonction du parcours académique de l'étudiant. Celles-ci seront alors consignées dans un contrat didactique spécifique proposé par le responsable de l'UE, validé par la direction ou son délégué et signé par l'étudiant pour accord.

5. Cohérence pédagogique

Comme l'indique l'intitulé de l'UE, les 3 AA constitutives de l'UE constituent des bases nécessaires (des outils) afin de mener à bien les projets/missions confiés à l'étudiant par l'entreprise d'accueil pendant la 2ème année de sa formation.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Année académique 2023-2024 Domaine Sciences et technologies

Master en gestion de production

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 46 Fax : +32 (0) 65 40 41 56 Mail : tech.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Gestion de production II			
Code	9_TEPR2M04A	Caractère	Obligatoire
Bloc	2M	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	6 C	Volume horaire	60 h
Coordonnées du **Titulaire** de l'activité et des intervenants	**Karl COLIN** (karl.colin@helha.be)		
Coefficient de pondération		60	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage a pour but dans un premier temps de donner les outils nécessaires à l'amélioration des processus de production et d'amener les étudiants à comprendre les differents enjeux de la recherche de la performance.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

L'étudiant sera capable d'identifier des pistes d'optimisation d'un système productif.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Ordonnancement et pilotage des ateliers

L'Excellence Opérationnelle & Le Lean Manufacturing

Les alternatives au MRP (L'OPT (Optimized Product Technology)

Méthodes d'optimisation des flux de production

Démarches d'apprentissage

Exposés théoriques, exercices et travaux pratiques
Main parts of the course are in English

Dispositifs d'aide à la réussite

Néant

Sources et références

- Pratique du Lean, réduire les pertes en conception, production et industrialisation; O.Fontanille, E.Chassende-Baroz,C. de Cheffontaines, O.Fremy; Dunod; 2010
- Lean Enterprise Systems; Steve Bell; John Wiley&Sons, 2006
- The Six Sigma Handbook, 3rd edition; T.Pyzdek & P.Keller; Mc Graw Hill, 2010
- Faites du temps votre allié; R.Surri; DeBoeck: 2014
- Optimisation des flux de production, Méthodes et outils pour la performance de votre supply chain 2ème édition; A. Ait Hssain, Dunod;2005

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Supports de cours et exercices

4. Modalités d'évaluation

Principe

Note finale = (Moyenne (A + B)) x Cp

A= note des interrogations

B = note du travail final

Cp = coefficient individuel de participation et de présences qui peut varier de 0.4 à 1.1

Q3 : seul le travail final est récupérable

Travail final : mise en situation sur base des notions vues lors des différents cours.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Int + Trv	100		
Période d'évaluation					Trv	50

Int = Interrogation(s), Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 60

Dispositions complémentaires

D’autres modalités d’évaluation peuvent être prévues en fonction du parcours académique de l'étudiant. Celles-ci seront alors consignées dans un contrat didactique spécifique proposé par le responsable de l’UE, validé par la direction ou son délégué et signé par l’étudiant pour accord.

Les interrogations ne sont pas récupérables au Q3

Lorsqu'une UE comporte au moins deux activités d'apprentissage (AA) et que le nombre de points cumulés en échecs dans les AA de cette UE est supérieur à trois, alors la note de l'UE sera la note de

l'AA la plus basse

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d’année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Année académique 2023-2024 Domaine Sciences et technologies

Master en gestion de production

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 46 Fax : +32 (0) 65 40 41 56 Mail : tech.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Introduction à l'entrepreneuriat			
Code	9_TEPR2M04C	Caractère	Obligatoire
Bloc	2M	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du **Titulaire** de l'activité et des intervenants	**Marie KINDT** (marie.kindt@helha.be)		
Coefficient de pondération		20	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

L'intention de cette AA est de sensibiliser et stimuler les étudiants à une attitude et un état d'esprit entrepreneurial de plus en plus nécessaire dans le monde VICA (volatile, incertain, complexe et adaptatif) dans lequel évoluent les individus et les organisations aujourd'hui.

Dans ce sens, cette AA sollicite l'intervention d'un formateur, lui-même entrepreneur, dont la mission est d'animer et de faciliter, en collaboration avec l'enseignant, un processus de développement d'un projet ou de création d'entreprise par l'utilisation concrète d'outils reconnus tels que Business Model Canvas®.

Cette activité d'apprentissage a pour but de:

- sensibiliser à l'esprit d'entreprise en général, et plus spécifiquement, à l'entrepreneuriat comme choix potentiel de projet professionnel;
- réaliser, en équipes, un projet qui s'inscrit dans les évolutions et transitions sociétales (digitalisation, économie circulaire, entrepreneuriat social, dévelopement durable etc.).

Le cours est plus spécifiquement construit autour de compétences entrepreneuriales issues du référentiel européen EntreComp (https://ec.europa.eu/jrc/en/entrecomp) à activer pour développer le projet.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A la fin de ce cours, les étudiants seront capables de :

- comprendre la démarche entrepreneuriale,
- maîtriser les éléments nécessaires au lancement d'un projet entrepreneurial,
- les concrétiser dans un plan d'action en projetant la viabilité du projet,
- présenter le projet devant un jury
- développer des compétences entrepreneuriales au travers d'un projet entrepreneurial
- mener une auto-évaluation d'un état d'esprit et de compétences entrepreneuriales.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Module 1: Attitude entrepreneuriale

Module 2: De l'idée au prototype
Module 3: Valeur du produit sur le marché
Module 4: Modéliser l'activité
Module 5: Communiquer et diffuser le projet

Module 6: Pitch du projet (devant un jury)

Il s'agira de réfléchir à la faisabilité, désirabilité et viabilité du projet, tout en l'inscrivant dans l'identification des objectifs de développement durable auxquels il pourra contribuer. L'enjeu des impacts du projet dans un monde en transitions sera donc central dans l'accompagnement et les évaluations.

Démarches d'apprentissage

Un apprentissage par expérimentation des outils afin de tester et de goûter à cette fibre « entrepreneuriale » au travers du processus de création d'un produit ou d'un service : identifier, valider, vendre et servir, affiner le modèle d'entreprise et le présenter.

Les étudiants seront invités à explorer et découvrir leur propre capacité et motivation à devenir ou non un entrepreneur par l'expérimentation du processus de création d'un service ou d'un produit et le développement d'un modèle d'activité reprenant les différents aspects à prendre en compte lors de la création d'une activité.
L'apprentissage se terminera par la présentation devant un jury de l'activité (produit ou service) et de leur vécu des processus.

Dispositifs d'aide à la réussite

Question-réponses par mail et séance de coaching

Sources et références

Osterwaler, A, Pigneur, Y., Bernarda, G., Smith, A. (2015), La méthode Value Proposition Design, Pearson France.

Osterwalder, Alexander et Pigneur, Yves - Business Model - nouvelle génération : un guide pour visionnaires, révolutionnaires et challengers. Éditions Pearson France

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Slides, lecture, outils et documents divers sont postés sur ConnectED.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Note finale : 0.25*A+0.25*B+0.25*C+0.25*D

où

A= Evaluation continue individuelle : Cotation de l'avancement du projet entrepreneurial au fil des modules, présence et participation aux modules, contribution au travail d'équipe, exercices individuels réalisés lors des modules et travail réalisé entre les modules de formation.

B= Portfolio d'équipe

C= Pitch du projet

D= Rapport critique individuel
l'étudiant décrit et autoévalue sa participation au travail du groupe et réfléchit à ce que lui a apporté le cours.

Modalités de la seconde session : aucune dans la mesure où ce cours est à évaluation unique (Cette AA n'est pas récupérable au Q3)

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	

	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Evc	25				
Période d'évaluation	Prj	75				

Evc = Évaluation continue, Prj = Projet(s)

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

D’autres modalités d’évaluation peuvent être prévues en fonction du parcours académique de l'étudiant. Celles-ci seront alors consignées dans un contrat didactique spécifique proposé par le responsable de l’UE, validé par la direction ou son délégué et signé par l’étudiant pour accord.

Si cette AA devait se donner en distanciel, les modalités d'évaluation resteront inchangées.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d’année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Année académique 2023-2024 Domaine Sciences et technologies

Master en gestion de production

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 46 Fax : +32 (0) 65 40 41 56 Mail : tech.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Sciences humaines et sociales			
Code	9_TEPR2M04D	Caractère	Obligatoire
Bloc	2M	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	40 h
Coordonnées du **Titulaire** de l'activité et des intervenants	**Karl COLIN** (karl.colin@helha.be)		
Coefficient de pondération		30	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage a pour but de donner les outils nécessaires à la compréhension des différents mécanismes, paramètres et enjeux de la gestion des ressources humaines - appréhender les principes de la législation sociale en vigueur - pouvoir se situer au sein d'une organisation

Objectifs / Acquis d'apprentissage

L'étudiant sera capable d'établir le lien entre la structure organisationnelle de l'entreprise et les équipes; d'intégrer et de comprendre la structure décisionnelle; de modéliser et de diagnostiquer les stratégies mises en place ; de comprendre les principes légaux qui le lient à l'employeur et aux collaborateurs.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Les organisations

Le rôle des différents acteurs

Planifier des ressources humaines

Introduction au Droit du travail

Démarches d'apprentissage

Cours magistral avec mises en situations.

Dispositifs d'aide à la réussite

Coacher groupes et organisations; Fr. Vergonjeanne; Interédition; 2015
The structure and dynamics of organisations and groups; E.Berne; GrovePress Inc.; 1963
Théories des organisations; Linda Rouleau; Presse de l'Université de Québec; 2007
Le management Agile, Construire et accompagner le changement; Jean Claude Serres, Afnor; 2007
Le pouvoir dans les organisation; H. Mintzberg; nouvelle édition, 2003

Sources et références

Néant

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Supports sur Connected

4. Modalités d'évaluation

Principe

Note finale = (Moyenne (A + B)) x Cp

A= évaluation continue

B = Note du travail final

Cp = coefficient individuel de participation et de présences qui peut varier de 0.4 à 1.1.

Ce cours n'est pas récupérable au Q3

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Evc + Trv	100		
Période d'évaluation						

Evc = Évaluation continue, Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

Dispositions complémentaires

D’autres modalités d’évaluation peuvent être prévues en fonction du parcours académique de l'étudiant. Celles-ci seront alors consignées dans un contrat didactique spécifique proposé par le responsable de l’UE, validé par la direction ou son délégué et signé par l’étudiant pour accord.

Ce cours n'est pas récupérable au Q3

Lorsqu'une UE comporte au moins deux activités d'apprentissage (AA) et que le nombre de points cumulés en échecs dans les AA de cette UE est supérieur à trois, alors la note de l'UE sera la note de l'AA la plus basse

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d’année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).